

Institut universitaire de médecine  
sociale et préventive  
Lausanne

Association du RELAIS

**TOXICOMANIE ET PHARMACIES  
SITUATION DANS LE CANTON DE VAUD**

Jean-Jacques Marro\*, Guy André\*, Jean-Pierre Gervasoni\*\*  
Patricia Bleeker-Massard\*, Geneviève Ziegler\*, Anne Dentan\*

**\*Association du RELAIS**

**\*\*Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne  
Unité d'évaluation de programmes de prévention**

**Cah Rech Doc IUMSP no 114**

**1994**

*Adresse pour commande :*      *Association du Relais*  
82, *Grand-Rue*  
1110 *Morges*  
*Tél. 021/801 76 36*  
*Fax 021/801 86 02*

*Citation suggérée :*    Marro J.-J., André G., Gervasoni J.-P., Bleeker-Massard P., Ziegler G.,  
Dentan A. - Toxicomanie et Pharmacies: Situation dans le Canton de  
Vaud. - Morges : Association du Relais, Lausanne : Institut  
universitaire de médecine sociale et préventive, 1994, 20 p. +  
annexes.

## Table des matières

I.	<b>Introduction</b>	1
II.1	<b>Pourquoi cette enquête?</b>	2
	II.1.1 Les observations	2
	II.1.2 Le BIPS	2
	II.1.3 L'enquête de l'IUMSP	3
II.2	Objectifs	3
II.3	Méthodologie	4
II.4	Résultats des entretiens	4
	II.4.1 Ce que disent les usagers	4
	II.4.2 Ce que disent les pharmaciens	5
III.	<b>Analyse quantitative</b>	7
III.1	Participation	7
	III.1.1 Vente de matériel d'injection	7
	III.1.2 Attitude relative à l'échange de seringues	8
	III.1.3 Quantité de seringues vendues	8
	III.1.4 Validité de l'information	9
	III.1.5 Vente de seringues selon les régions	9
III.2	Partage de seringues et séropositivité	10
III.3	Relation nombre de seringues/nombre de consommateurs de drogue	11
III.4	Méthadone et seringues	11
III.5	Modalité de vente	11
	III.5.1 Entretien avec les consommateurs de drogue	11
	III.5.2 Variation de la vente des seringues dans le temps	12
	III.5.3 Vente pendant les gardes	12
	III.5.4 Difficultés et réticences	12
	III.5.5 Vente de seringues par d'autres professionnels	13
III.6	Conseils de prévention du VIH	14
III.7	Propositions et remarques des pharmaciens	14
III.8	Conclusion analyse quantitative	15
IV.	<b>Conclusions et piste de travail</b>	16
IV.1	Vente de seringues	16
IV.2	Méthadone	17
IV.3	Formation, information	17
IV.4	Propositions concrètes	18
V.	Références	20
Annexe I	Questionnaire de l'enquête	
Annexe II	Réponses des pharmaciens à la question relative à leurs souhaits	
Annexe III	Association du RELAIS	



## **Préambule**

Ce document représente typiquement les diverses étapes d'un travail de santé publique. Au départ le désir des deux travailleurs de rue du Rel'Aids de pouvoir répondre à une série de questions relatives à l'interaction entre les consommateurs de drogue et les pharmacies du Canton de Vaud. Dans un deuxième temps la préparation d'un questionnaire en collaboration avec l'IUMSP. Dans un troisième temps, la prise de contact avec le médecin et le pharmacien cantonal afin d'obtenir la meilleure collaboration possible de la part de l'ensemble des pharmaciens du Canton de Vaud. Dans un quatrième temps, la réalisation de l'enquête avec la collaboration du Relais Contact d'Yverdon, du "Clodo" à Vevey et de Patricia Verdon à Nyon permettant une approche plus qualitative dans ces différentes régions en plus des nombreux pharmaciens que Jean-Jacques Marro et Guy André ont rencontrés dans la région lausannoise lors de la passation du questionnaire. Dans un cinquième temps, l'analyse des données qualitatives (entretiens avec les pharmaciens et les consommateurs de drogue) et quantitative. Dans un sixième temps, la poursuite du processus par l'équipe de Rel'Ier. Dans un septième temps, la préparation pluridisciplinaire du document final de l'enquête. Et finalement la restitution des résultats de l'enquête aux pharmaciens par le biais d'une demi-journée de formation/information. Cette dynamique va se poursuivre bien au-delà de ce document et c'est bien son approche globale de santé publique qui en fera, nous l'espérons vivement, son succès.

Nous tenons donc à remercier chaleureusement, tout ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail passionnant.



## **I. Introduction**

Dr J. Martin, médecin cantonal, A.-S. Fontannaz, pharmacien cantonal

La vente de seringues stériles dans les pharmacies vaudoises, jusqu'alors sur ordonnance médicale, a été autorisée librement en juillet 1990 par le Département de l'intérieur et de la santé publique, sur le préavis du Conseil de santé au vu de la problématique SIDA parmi les toxicomanes.

En octobre 1991, après seize mois de pratique nouvelle, nous avons, par le biais d'un questionnaire envoyé à toutes les pharmacies publiques, recueilli des éléments d'évaluation des ventes dans le canton (Fontannaz, Martin et van Melle, 1993). Il apparut alors qu'elles étaient de l'ordre de 3300 seringues par mois et destinées, selon l'appréciation des pharmaciens, pour plus des trois quarts à des personnes toxicomanes. Ce nombre nous parut toutefois faible en fonction de la taille du canton et de l'estimation du nombre de consommateurs de drogue par voie intraveineuse, et ne pas couvrir les besoins vraisemblables.

A cette occasion, la question de l'attitude du pharmacien par rapport à la vente libre des seringues fut posée. Neuf pharmaciens sur dix acceptaient le principe, assorti de l'exigence de la remise du matériel d'injection usagé pour deux d'entre eux (en général, la remise du matériel usagé est recommandée sans être exigée).

Au travers des réponses perceait déjà alors une demande des pharmaciens de faire plus, ou mieux, ou autrement, vis à vis des acheteurs de seringues et, en général, des patients toxicomanes, dont nous avons nettement pris conscience. Par une publication dans un journal professionnel (Martin, Emery et Fontannaz, 1993) nous avons souligné les contributions possibles des pharmaciens d'officine dans l'aide aux toxicomanes, et les avons encouragés à être attentifs à cet égard. Et, lorsqu'en décembre 1993 le Rel'Aids nous présenta son projet d'enquête "Toxicomanie et pharmacies", nous l'avons accueilli très favorablement, en vue d'obtenir des éléments de comparaison après deux ans.

Cette enquête, réalisée au printemps 1994, ne donne pas seulement les éléments de comparaison attendus. Elle confirme aussi, par des questions plus générales sur la prévention et surtout probablement par le fait que les collaborateurs du Rel'Aids ont personnellement discuté avec plus de la moitié des pharmaciens, qu'il existe des besoins d'information, d'échanges interprofessionnels et de soutien dans une démarche de groupe, besoins auxquels nous sommes sensibles.

Ce document constitue ainsi la première étape d'un travail avec les pharmaciens, avec pour but la constitution de réseaux interdisciplinaires actifs dans le domaine de la toxicomanie, afin notamment de conseiller la personne qui interpelle le pharmacien et de l'adresser à l'intervenant ou à l'endroit adéquat.

## **II.1 Pourquoi cette enquête ?**

J.-J. Marro, G. André, P. Bleeker-Massard Rel'Aids/Relais

Au début de l'année 1994, les éducateurs du Rel'Aids ont décidé de réaliser auprès des pharmaciens vaudois une enquête portant sur la vente des seringues aux personnes consommatrices de drogues. Ce projet survenait suite à trois expériences:

- Une série d'observations de terrain sur les pratiques d'injection des personnes toxicomanes.
- La visite du Bus Itinérant de Prévention du Sida (BIPS), expérience genevoise de distribution contrôlée de seringues aux personnes toxicodépendantes sur la base de l'échange.
- Les résultats de l'enquête de l'IUMSP de 1993 auprès des usagers du Rel'Aids.

### **II.1.1 Les observations**

Lors de leurs contacts avec les usagers, les éducateurs constatent un écart dramatique entre connaissances théoriques et pratiques d'injections. En effet, si les personnes toxicomanes qu'ils ont l'occasion de côtoyer à l'époque connaissent les risques de contamination par le VIH ainsi que les risques d'infection, leurs pratiques d'injections, par contre, se révèlent déplorables à bien des égards. Par exemple:

- Fréquent partage de seringues lors d'injections en groupe.
- Utilisation de la même seringue pour plusieurs injections.
- Hygiène insuffisante dans la préparation de l'injection (recours à l'eau du robinet, au citron, au filtre à cigarettes...).
- Injection dans les toilettes publiques ou la rue dans un grand état de stress.

Les abcès, hématomes, infections dont souffrent nombre d'usagers apparaissent comme la conséquence directe de cette hygiène insuffisante.

Outre cela, les éducateurs constatent une incohérence entre le message de prévention encourageant l'échange de seringues en pharmacie et l'attitude de la police qui confisque les seringues que les toxicomanes portent sur eux lorsqu'ils sont arrêtés lors d'un contrôle.

### **II.1.2 Le BIPS**

La visite du BIPS a fait découvrir une politique de réduction de risques, clairement définie par un exécutif, basée sur les droits à la santé pour tout citoyen y compris le consommateur de drogues qui n'est pas encore prêt à entreprendre un traitement.

Cette approche, où l'accès au matériel d'injection est facilitée, paraît responsabilisante et sert de relais vers d'autres structures de soins ou de soutien.



### II.1.3 L'enquête de l'IUMSP

En 1993, l'enquête réalisée par l'IUMSP auprès de 90 usagers du Rel'Aids domiciliés dans le canton de Vaud démontre:

- Un taux de partage de seringues durant les six derniers mois de 38,7% alors que la moyenne suisse est de 16,5% auprès des 1119 personnes usagères de services dits de proximité ou oeuvrant à bas seuil et distribuant des seringues ayant participé à l'enquête.
- Le taux de personnes VIH + est de 17,5 % dans le canton de Vaud alors que la moyenne suisse est de 10,2 %.

Les objectifs de l'enquête auprès des pharmacies procèdent de cette série d'observations. Une enquête quantitative ayant déjà été réalisée en 1991 par le Département de la Santé Publique (Fontannaz, Martin et van Melle, 1993), il s'agissait d'en reprendre les termes pour en obtenir une vue comparative de l'évolution de la vente de seringues tout en l'élargissant à d'autres questions, notamment:

- Comment les pharmaciens voient-ils leur rôle d'agent de prévention par rapport à la toxicomanie?
- Combien de traitements à la méthadone les pharmaciens distribuent-ils et quels sont les problèmes inhérents à la poursuite de ce type de traitement?
- Quels sont les besoins actuels de pharmaciens en matière de formation/information dans le domaine de la toxicomanie?

## II.2 Objectifs

L'enquête proprement dite repose sur deux postulats :

- 1) Le droit à la santé doit être reconnu pour chacun. Dans cette perspective, l'accès facilité à des seringues stériles est une condition déterminante à la prévention de la contamination par le VIH ou d'autres agents infectieux tels que le virus de l'hépatite.
- 2) A travers la vente de seringues ou la remise sous ordonnance de méthadone, les pharmaciens sont des interlocuteurs de première importance qui se trouvent confrontés en première ligne aux consommateurs de produits psychotropes.

Dans cette optique l'enquête devait être à la fois un outil de connaissance (mieux connaître la situation vaudoise par régions, par quartiers au plan de la vente de seringues) et de sensibilisation (mieux connaître les pharmaciens en abordant avec eux les situations qu'ils peuvent rencontrer avec des clients toxicomanes). Cela a déterminé les objectifs de l'enquête que l'on résumera comme suit :

- Connaître la situation des pharmaciens qui jouent un rôle clé auprès des consommateurs de produits psychotropes par voie intraveineuse.

- A partir des constatations et des diverses propositions, élaborer un catalogue de propositions d'actions et de concertations.
- Favoriser les gestes de prévention du sida en étudiant les réalités de consommation des usagers concernés.

## II.3 Méthodologie

Ce double souci d'information et de sensibilisation a déterminé la méthode de travail. Il s'agissait en effet de disposer d'une vue de l'ensemble du canton tout en récoltant l'avis des pharmaciens sur leurs visions et pratiques. La méthode a donc été la suivante :

- a) Recueil informel d'information auprès des usagers sur leurs expériences en rapport avec l'accès aux pharmacies. Ce recueil d'information a lieu lors des rencontres faisant partie de l'activité habituelle des responsables du Rel'Aids.
- b) Elaboration d'un questionnaire en collaboration avec l'IUMSP (Annexe 1).
- c) Ce questionnaire est testé auprès de pharmacies particulièrement "sensibles" et exposées.
- d) Passage du questionnaire à une majorité des pharmacies du canton. Cette rencontre favorise un échange de pratiques et de visions.
- e) Envoi du questionnaire aux pharmacies non rencontrées.
- f) La synthèse complète des données est envoyée aux pharmaciens interrogés pour que ceux-ci puissent discuter et commenter ces résultats lors d'une réunion prévue après la fin de l'enquête. Ce procédé peut ensuite servir de base pour l'élaboration de pistes de travail et de collaboration.

## II.4 Résultats des entretiens

### II.4.1 Ce que disent les usagers de leur rapport avec les pharmaciens :

#### Accès aux seringues

- Tous les usagers ont rencontré des problèmes une fois ou l'autre lorsqu'ils ont voulu se procurer du matériel d'injection.
- En ville, ils connaissent bien les officines qui ne leur opposent aucun refus; celles-ci se situent généralement à proximité du centre ou sur des axes très passants, l'anonymat étant garanti.
- En campagne l'accès est plus difficile et socialement problématique.
- L'accès aux seringues est jugé satisfaisant par les personnes prévoyantes et organisées toutefois beaucoup se disent écoeurées des refus de certaines pharmacies de garde.
- Les pharmacies "expérimentées" comprises dans un secteur à forte concentration policière (contrôles et fouilles fréquents) sont souvent évitées à regret.
- Rappporter les seringues usagées ou en posséder une neuve sur soi représente pour beaucoup un risque d'être identifié comme consommateur avec des suites judiciaires à la clé (position de la police vaudoise face aux seringues usagées: confiscation, destruction, dénonciation...)

## **Méthadone et produits psychotropes**

Lorsqu'ils sont sous traitement de méthadone et continuent malgré tout à consommer des psychotropes par voie intraveineuse, des usagers inquiets de se faire "repérer", nous ont fait savoir qu'ils cherchent leurs seringues dans une autre pharmacie, profitent d'une distribution lors d'un voyage à Zurich (20 pièces à la fois), gardent leur seringue plus longtemps ou utilisent celle d'un autre toxicomane.

### **La seringue: objet problématique**

Pour la personne qui s'injecte des drogues, la seringue représente souvent l'objet du délit et du rituel, objet intime également qui conserve les traces de sang. Dans certains appartements, c'est par dizaines qu'elles sont conservées. Nous soulageons leurs utilisateurs en les récoltant.

De nombreux usagers disent se débarrasser de leur(s) seringue(s) dans leur poubelle quand ils ont un logement. Les sans abris les jettent plutôt dans les caniveaux.

### **La relation avec le pharmacien**

Si les usagers se disent généralement bien accueillis ils se plaignent aussi :

- Qu'on les accueille parfois avec méfiance ou avec peur.
- Que généralement on leur fait passer leur tour pour les servir quand tous les autres clients ont quitté la pharmacie ou l'inverse, qu'on les sert avec tant d'empressement qu'ils se sentent indésirables.
- Qu'on leur fait la morale devant tout le monde.
- Qu'obtenir un soin pour un "bobo" reste difficile.
- Qu'ils ressentent de la gêne voire des non-dit de la part du personnel des pharmacies lorsqu'on leur remet le matériel d'injection.

Tous les usagers disent toutefois que la situation est plus satisfaisante qu'auparavant et qu'ils se sentent compris lorsque dans certaines officines on tient compte de leurs besoins (fourniture d'acide ascorbique en sachet, de tampons alcool accompagnant deux seringues à insuline par exemple...)

## **II.4.2 Ce que disent les pharmaciens**

### **Contact avec les usagers**

Il ne pose pas trop de problèmes en général, sauf que souvent les usagers sont soupçonnés de commettre des larcins. Les pharmaciens se voient donc obligés de les servir très rapidement ou de les surveiller.

Nombreux sont ceux qui évoquent une grande frustration: Il faudrait pouvoir donner du temps à cette clientèle, mais cela n'est généralement pas possible. Au vu de cette situation, certains trouvent que d'autres instances devraient prendre en charge la distribution de méthadone et des seringues: notamment les travailleurs sociaux (bus dans la rue?).

## Problèmes

Nombreux sont les pharmaciens qui ont évoqué leurs sentiments contradictoires face à la remise de seringues ou même de méthadone: Comment concilier cela avec leur éthique professionnelle?

Autre problème: la pharmacie doit-elle être un lieu d'accueil, alors qu'elle fonctionne presque comme un magasin?

Que faire lorsque les autres clients réagissent avec méfiance vis-à-vis du pharmacien lorsqu'il distribue de la méthadone ou des seringues?

Que faire lorsqu'un consommateur de méthadone achète aussi des seringues pour consommer autre chose?

Certains évoquent un engrenage: une fois qu'une personne est venue chercher une seringue, la nouvelle se répand et les consommateurs de produits psychotropes arrivent en masse.

### **Absence d'informations, demandes de formation spécifique sur les dépendances**

De nombreux pharmaciens ont exprimé le souhait de pouvoir recevoir des informations, voire une formation spécifique sur la problématique de la dépendance, afin d'être plus pertinents dans leur travail.

### **La collaboration avec les collègues et avec les autres intervenants**

Les pharmaciens interrogés évoquent souvent leur solitude et n'ont que très peu de contacts interprofessionnels.

Ils souhaiteraient également pouvoir collaborer avec les travailleurs sociaux, les médecins.

### **Concentration de la distribution de méthadone**

Certaines pharmacies sont sollicitées en permanence par des consommateurs de drogues; cela pose des problèmes vis-à-vis des autres clients et généralement ces pharmaciens se sentent surchargés par cette clientèle très particulière.

Certains se demandent aussi comment faire jouer la solidarité interprofessionnelle: pourquoi est-ce que ce sont toujours les mêmes pharmaciens qui sont sollicités ?

Une formation spécifique destinée aux pharmaciens pourrait être un moyen de discuter avec les collègues et d'inciter d'autres pharmaciens à assumer aussi des responsabilités dans ce domaine.

Problèmes de stockage qui font de la pharmacie une cible de cambriolage potentielle.

### **Pharmacies de garde**

Dans les pharmacies, le personnel est **essentiellement féminin** et souvent seul à assumer des permanences. Le personnel interrogé évoque des sentiments de peur et d'insécurité, parfois même des sentiments d'impuissance extrême face à l'état de certaines personnes qui viennent à la pharmacie: comment réagir ? Ici aussi, une concertation avec les autres pharmacies est souhaitée, ainsi que des appuis des services sociaux lorsque la pharmacie est de garde.

### III. Analyse quantitative

J-P Gervasoni, UEPP/IUMSP

#### III.1 Participation

Sur un total de 225 pharmacies dans le Canton de Vaud, 197 ont retourné le questionnaire à l'IUMSP (180 au premier envoi et 17 supplémentaires lors du 2ème rappel) soit une participation de 87.5% qui s'avère tout à fait comparable à celle de l'étude de 1991 (participation de 88.1%). Parmi le 197 questionnaires reçus, 92 nous sont revenus par voie postale (46.7%) et 105 (53.3%) ont été remis par les divers éducateurs de rue ayant participé à l'étude dans les régions de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et Montreux. Relevons encore que lors de l'administration en face à face, 9 pharmaciens ont refusé de participer à l'étude dont 3 disent refuser de vendre des seringues.

##### III.1.1 Vente de matériel d'injection aux consommateurs de drogue

La grande majorité des pharmacies vendent du matériel d'injection aux consommateurs de drogue (n=182, 92.4%). Seulement 15 pharmacies disent ne pas vendre de matériel d'injection dont 7 refusent la vente auxquelles on peut rajouter les 3 qui ont refusé de participer à l'enquête et qui ont dit refuser la vente de matériel d'injection, ce qui représente seulement 5% de l'ensemble des pharmacies du Canton de Vaud.

Par rapport à 1991 ce ne sont pas moins de vingt pharmacies supplémentaires qui disent vendre du matériel d'injection aux consommateurs de drogue. Il faut néanmoins relever que 38 pharmacies (20.8%) parmi les 182 pharmacies qui vendent du matériel d'injection disent être contre le principe de la vente libre mais acceptent néanmoins de le faire (*Tableau 1*).

**Tableau 1** Attitude des pharmaciens relative à la vente des seringues

	Vente n=182	Pas de vente n=15
Je suis d'accord avec le principe de la vente libre de seringues en pharmacie	75.3%(137)	26.7%(4)
Je trouve qu'on devrait faire plus (par exemple distribution gratuite de seringues stériles)	3.9%(7)	13.3%(2)
Je suis contre mais j'accepte néanmoins de vendre des seringues dans mon officine	20.8%(38)	13.3%(2)
Je suis contre et je refuse, pour des questions de principe, de vendre des seringues	0.0%	47.7%(7)

Les pharmaciens qui sont d'accord avec le principe de la vente libre de seringues vendent en moyenne plus de seringues par mois (86) que ceux qui sont contre le principe (62).

### III.1.2 Attitude relative à l'échange de seringues

La majorité des pharmacies (78.1%) continuent à recommander clairement l'échange de seringues (1 contre 1) (*Tableau 2*). On constate néanmoins, que par rapport à 1991, une proportion plus faible de pharmacies refuse la vente de seringues si le nombre correspondant de seringues usagées n'est pas rendu. Les neuf pharmacies, qui refusent la vente si un nombre correspondant de seringues usagées n'est pas rendu, vendent en moyenne nettement moins de seringues (28 seringues/mois) que les autres pharmacies (83 seringues/mois).

**Tableau 2** Attitude des pharmaciens relatives à l'échange des seringues en 1991 et 1994

	1994 n=178	1991 n=151
Je ne me préoccupe pas de demander la seringue usagée, mais l'accepte si le toxicomane me la remet	16.9%	13.9%
Je recommande clairement l'échange	78.1%	66.9%
Je refuse la vente si un nombre correspondant de seringues usagées n'est pas rendu	5.0%	19.2%

### III.1.3 Quantité de seringues vendues

Afin d'estimer le nombre total de seringues vendues aux consommateurs de drogues dans les pharmacies (*Tableau 3*), nous avons additionné le nombre de seringues à insuline avec celles vendues dans les boîtes flash (en multipliant le nombre de boîtes par 2).

Treize pharmacies parmi les 182 disant vendre des seringues ne fournissent pas de chiffres aux deux questions relatives aux nombres de seringues vendues par mois. Les estimations qui suivent sont donc basées sur les réponses de 169 pharmaciens (92.9%) et représentent par conséquent une sous-estimation du nombre total de seringues vendues par mois dans le Canton de Vaud.

Les seringues à insuline sont plus vendues (85.7% des pharmacies en vendent) que les seringues en boîtes flash (74.7%). Trente-quatre pharmacies ne vendent que des seringues à insuline (20.1%) et 13 pharmacies ne vendent que des boîtes flash (7.7%).

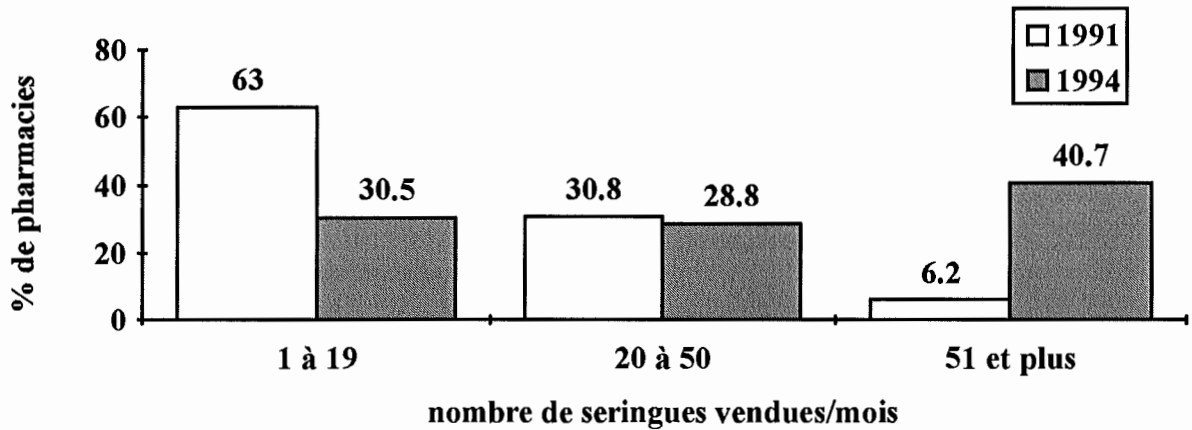
**Tableau 3** Vente mensuelle de seringues dans le Canton de Vaud en 1994 (169 pharmacies)

Nombre de pharmacies	Nombre de seringues par mois	Min/max	Moyenne par pharmacie
156 (vente de seringues)	7'491	1-400	48.0
136 (vente de boîtes flash)	3'068	1-400	22.6
	6'136	2-800	45.2
<b>Total n=169</b>	<b>13'627</b>	<b>1-1'000</b>	<b>80.6</b>

En 1994, c'est donc pratiquement six fois plus de seringues qui ont été vendues par les pharmacies aux consommateurs de drogues par rapport à 1991, où le nombre de seringues vendues était de 2'500/mois. La proportion de pharmacies vendant 51 seringues et plus étant passée de 6.2% en 1991 à 40.7% en 1994 (*Figure 1*).

Figure 1

**Pourcentage des pharmacies (n=162 en 1991, n=169 en 1994)  
vendant des seringues en fonction du nombre de seringues vendues  
par mois**



#### III.1.4 Validité de l'information obtenue sur le nombre de seringues vendues

La comparaison du nombre de boîtes flash vendues (n=3'068) durant un mois selon notre enquête avec les données du distributeur suisse de ce produit pour le mois de janvier (n=4'200) confirme la validité de l'information obtenue par notre questionnaire et la légère sous-estimation des ventes selon notre enquête (*Tableau 4*).

**Tableau 4** Nombre de boîtes flash fournies aux pharmacies suisses par la maison *COMPET AG*

Cantons	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc. 93	Janv. 94	Février
Vaud	3'300	3'500	3'800	3'900	4'100	4'200	4'800
Genève	2'200	3'000	3'200	4'000	4'100	4'300	5'000
Neuchâtel	600	500	600	700	400	600	550
Berne	2'500	2'600	2'700	2'800	2'900	3'500	3'600
Tessin	3'000	3'500	3'600	4'000	4'100	3'900	4'000
Zürich	1'500	1'200	2'000	1'500	3'500	4'000	4'500
St-Gall	1'000	1'000	800	700	1'000	900	1'000
Lucerne	900	1'200	1'500	1'800	1'400	1'200	1'300
Bâle	1'600	1'500	1'400	1'600	1'500	1'600	1'200
Autres	2'100	2'500	2'400	2'000	1'500	1'800	2'800

#### III.1.5 Vente de seringues selon les régions (*tableau 5*)

- C'est dans la région de Lausanne que la majorité des seringues sont vendues en pharmacie (avec des différences importantes entre l'ouest et l'est lausannois)
- C'est dans les villes proches de la capitale et à Yverdon, qu'a lieu la vente des seringues aux consommateurs de drogue. A Nyon et Montreux la moyenne de vente par pharmacie reste relativement faible

- A Lausanne, 12 pharmacies vendent plus de 200 seringues par mois et celles-ci se situent essentiellement dans le centre ville
- A Renens et Morges, deux pharmacies vendent également plus de 200/mois
- Vevey et Yverdon n'ont qu'une pharmacie vendant ce nombre de seringues

**Tableau 5** Répartition des ventes de seringues par région (Vaud, Berne-ville et Genève)

<b>Total</b>	<b>Vaud</b>	<b>Mois</b> <b>13'627</b>	<b>Jour</b> <b>454</b>	<b>Moyenne/pharmacie</b> <b>81</b>
Répartition	Lausanne-centre	7'324	244	124
	Lausanne-est	413	14	46
	Lausanne-ouest	1'352	45	135
	Morges	1'291	43	117
	Yverdon	872	29	87
	Vevey	823	27	82
	Montreux	237	8	24
	Nyon	445	15	26
	Autres	868	29	26
Comparaison	Berne-ville (1993)*		2'000	
	Genève (1993) bus		500	
	+ pharmacies		250	

\* Deux "Gassenzimmer" distribuant des seringues, pharmacies non comptées

### III.2 Partage de seringues et séropositivité

En comparaison avec Berne surtout et avec Genève également, dans une moindre mesure, l'on réalise que le nombre de seringues vendues dans le Canton de Vaud reste modéré, ceci pour une population de consommateurs de drogue (Rehm et al, 1994) relativement identique dans les trois régions (*Tableau 5*). Ce fait est indirectement confirmé par une étude récente sur les consommateurs de drogue utilisant des centres à bas-seuil en Suisse réalisée en 1993 par l'IUMSP. En effet le taux de partage de seringues durant les six derniers mois est plus élevé dans le canton de Vaud qu'ailleurs, avec comme conséquence probable, un taux de séropositivité plus élevé (*Tableau 6*).

**Tableau 6** Principaux résultats de l'étude de clientèle des centres à bas-seuils en Suisse (1993)

	<b>Vaud</b> <b>n=90</b>	<b>Suisse</b> <b>n=1119</b>
<b>% usage seringue usagée dans les 6 derniers mois</b>	<b>38.7</b>	<b>16.5</b>
% usage préservatifs avec partenaires occasionnels dans les 6 derniers mois (toujours)	62.1	60.8
% usage préservatifs avec partenaire stable dans les 6 derniers mois (toujours)	32.1	26.4
% testés	88.9	88.0
<b>% VIH+</b>	<b>17.5</b>	<b>10.2</b>
âge moyen	26.7	26.6
âge moyen à la 1ère consommation d'héroïne	19.1	19.1



### III.3 Relation entre nombre de seringues vendues et nombre de consommateurs de drogue

Parmi les 182 pharmacies vendant des seringues, 145 ont répondu à la question (79.7%) concernant le nombre de consommateurs de drogue par jour venant acheter du matériel d'injection. Le nombre total par jour étant de 303 personnes avec un maximum de 25 et une moyenne de 2.1, ce qui représente une moyenne de vente de 1.6 seringues par personne par jour. Il existe une relation linéaire très nette entre le nombre de personnes, le nombre de seringues vendues et le nombre de personnes prenant leur méthadone en pharmacie.

### III.4 Méthadone et seringues

La méthadone est distribuée par 121 pharmacies (66.5%) à un nombre de personnes variant de 1 à 24 avec une moyenne de 3.6 pour un total de 439 personnes. Le nombre de traitement à la méthadone dans le Canton de Vaud est actuellement supérieur à 1'000, les autres lieux de distribution de méthadone étant entre autre les médecins privés, les services de psychiatrie, etc. Certains pharmaciens s'étonnent à juste titre de la vente de seringues à des personnes prenant de la méthadone. Cette constatation devrait déboucher sur une collaboration accrue entre médecins et pharmaciens afin d'assurer une meilleure prise en charge des consommateurs de drogue.

### III.5 Modalité de vente

Parmi les 165 pharmaciens qui indiquent le prix de vente de la seringue, 152 (92%) disent la vendre au prix de 1.-FrS, seulement deux pharmacies vendent au-dessus de ce prix (1.20 et 1.50) et onze en dessous du franc dont une à vingt centimes l'unité. La majorité des boîtes flash sont vendues au prix de 3.-FrS (97% des répondants), cinq pharmacies les vendant à 2.50.

En complément des seringues: aucune pharmacie ne fournit de l'ascorbine gratuitement, 8.5% d'entre elles fournissent de l'ascorbine et la facturent. Les tampons d'alcool sont donnés gratuitement par 22.4% des pharmacies vendant 50 ou plus seringues par mois contre 7.4% des pharmacies vendant moins de 50 seringues par mois. Les tampons secs et les préservatifs sont rarement vendus en association avec les seringues, ceci pour les deux groupes de pharmacies. Certains pharmaciens préfèrent ne vendre que des boîtes flash qui contiennent le matériel mentionné ci-dessus.

#### III.5.1 Entretien avec les consommateurs de drogue

A la question: *est-il fréquent que vous, respectivement vos collaborateurs concernés, ayez des conversations (à visée préventive, de conseil et d'encadrement) avec les acheteurs d'allure toxicomane?* environ 17% des pharmaciens disent ne jamais avoir d'entretien de ce type et répondent que 35% de leurs collaborateurs n'en n'ont également pas, la majorité répondant en avoir rarement (*Tableau 7*). Relevons que les pharmaciens vendant plus de 50 seringues par mois disent avoir plus souvent un entretien avec les consommateurs de drogue, de même pour leurs collaborateurs. La durée moyenne de ces entretiens est de 6 minutes avec un minimum d'une minute et un maximum de 25 minutes. Il n'y a par contre par de différence dans le temps moyen consacré selon la quantité de seringues vendues par pharmacies.

**Tableau 7** Fréquence des entretiens avec les consommateurs de drogue

Entretien avec consommateurs de drogue	Pharmaciens n=178		Collaborateurs n=165	
	<50*	≥50*	<50*	≥50*
Jamais	20.8%	12.5%	41.2%	26.5%
Rarement	62.3%	63.9%	50.5%	55.9%
Dans la plupart des cas	17.0%	23.6%	8.2%	17.6%

\* = nombre de seringues vendues par mois

### III.5.2 Variation de la vente des seringues dans le temps

Seulement 32 % des pharmacies vendant 50 seringues ou plus par mois signalent ne pas avoir de variation dans le temps relative à la vente, 46% mentionnent ce type de variation durant les gardes (*Tableau 8*). Le moment où la vente a le plus fréquemment lieu est essentiellement la fin de journée. Le vendredi et le samedi étant les jours de la semaine où la vente est la plus importante. Cela soulève la question de la consommation occasionnelle du week-end pour certains types de consommateurs de drogue.

**Tableau 8** Variation des ventes de seringues dans le temps

	% de pharmacies signalant des variations	
	<50*	≥50*
La période en heures de la journée	22.7%	38.9%
Le jour de la semaine	16.5%	23.6%
Durant les gardes	26.8%	45.8%
<b>Pas de variation</b>	<b>51.5%</b>	<b>31.9%</b>

\* = nombre de seringues vendues par mois

### III.5.3 Vente pendant les gardes

Si la grande majorité des pharmaciens (93.8%) estiment qu'il est indispensable qu'une pharmacie de garde tienne toujours à disposition du matériel d'injection, il existe une différence parmi ceux qui vendent 50 seringues ou plus par mois. Seul 1.4% de ceux-ci répondent non à cette question contre 9.3% de leurs collègues vendant moins de seringues. Parmi ceux qui répondent non à cette question, c'est souvent la peur de l'agressivité qui est évoquée en premier lieu comme raison de refus de la vente durant les gardes.

### III.5.4 Difficultés et réticences relatives à la vente des seringues

C'est en premier la gêne pour les autres clients qui est le plus souvent mentionnée par les pharmaciens en relation avec la vente des seringues aux consommateurs de drogue, suivie par la peur de la criminalité et le risque de contamination (*Tableau 9*). Si les différences sont faibles entre les pharmacies vendant 50 seringues ou plus par mois et les autres, il est intéressant de relever que ces différences vont dans le même sens que les réponses aux questions relatives à la vente durant les gardes, à savoir que les pharmaciens vendant plus de seringues semblent moins craindre les risques d'agression ou de vol. Ils sont aussi moins nombreux à se dire gênés face aux consommateurs de drogue. Cette tendance se confirme également dans le type de réponses fournies aux questions ouvertes.

**Tableau 9** Type de difficultés ou réticences relatives à la vente des seringues

Type de difficultés ou réticences	% répondant oui aux questions	
	<50*	≥50*
<b>Gêne pour les autres clients</b>	<b>23.7%</b>	<b>25.0%</b>
<b>Peur de la criminalité</b>	<b>17.5%</b>	<b>11.1%</b>
<b>Risque de contamination</b>	<b>15.5%</b>	<b>9.7%</b>
<b>Plusieurs demandes de la même personne</b>	<b>10.3%</b>	<b>8.3%</b>
Manque de temps	4.1%	4.2%
Gêne face aux toxicomanes	6.2%	1.4%
Manque de personnel	2.1%	0.0%
Problème de stockage des seringues usagées	1.0%	0.0%
<b>Aucune</b>	<b>49.5%</b>	<b>47.2%</b>

\* = nombre de seringues vendues par mois

### III.5.5 Vente de seringues par d'autres professionnels ou organisations

La majorité des pharmaciens (84%) pensent que d'autres professionnels ou organisations peuvent distribuer du matériel d'injection. Les médecins, les travailleurs sociaux et les infirmiers sont les trois groupes de professionnels le plus souvent cités (*Tableau 10*). Les pharmaciens vendant 50 seringues ou plus par mois sont en général moins souvent favorable à la distribution de seringues par ces professionnels que leurs collègues vendant moins de seringues, mais sont par contre plus souvent favorables à une distribution de seringues par le biais d'un bus. Les droguistes, automates et supermarchés n'ont pas la faveur des pharmaciens comme moyen de distribution de seringues. Parmi les autres propositions faites, certains pharmaciens seraient favorables à la distribution de seringues par des institutions de types Drop-In.

**Tableau 10** Avis relatif à la vente/distribution de seringues par d'autres professionnels/organisations

Professionnels/organisations	% répondant oui aux questions	
	<50*	≥50*
<b>Médecins</b>	<b>79.9%</b>	<b>71.9%</b>
<b>Travailleurs sociaux</b>	<b>64.1%</b>	<b>54.4%</b>
<b>Infirmiers</b>	<b>48.9%</b>	<b>40.4%</b>
<b>Bus</b>	<b>34.8%</b>	<b>42.1%</b>
Droguistes	9.8%	12.3%
Automates	6.5%	10.5%
Supermarchés	2.2%	1.8%

\* = nombre de seringues vendues par mois

### III.6 Conseils de prévention du VIH

La moitié des pharmaciens (48.6%) se disent insuffisamment équipés ou préparés pour délivrer un message de prévention VIH aux consommateurs de drogue. Ce pourcentage est superposable à celui de l'enquête réalisée auprès des pharmacies de Genève. Les pharmaciens vendant 50 seringues ou plus par mois se disent plus souvent insuffisamment équipés (57.1%) que leurs collègues vendant moins (42.7%). Parmi ceux qui précisent leurs besoins, c'est avant tout une information écrite destinée à être remise aux consommateurs de drogues qui est demandée. La formation personnelle ou des collaborateurs n'est que rarement citée (*Tableau 10*).

**Tableau 11** Type d'information/formation relative aux conseils de prévention du VIH

Type d'information/formation	% répondant oui aux questions	
	<50*	≥50*
Information écrite adaptée aux consommateurs de drogues	70.0%	60.0%
Liste d'adresses utiles	65.0%	75.5%
Formation des collaborateurs	20.0%	15.0%
Formation personnelle	15.0%	17.5%

\* = nombre de seringues vendues par mois

### III.7 Propositions et remarques faites par les pharmaciens en relation avec la consommation de drogues et vente de seringues

A la fin de notre questionnaire, figurait une question ouverte sur le(s) souhait(s) le(s) plus important(s) à ce jour, relatifs aux problèmes de la consommation de drogue et de la vente de seringues. L'ensemble de ces propositions et remarques figurent dans l'Annexe 1. Afin de dégager une tendance générale, les diverses propositions et remarques ont été regroupées par catégories (*Tableau 12*).

**Tableau 12** Types de propositions et remarques des pharmaciens en relation avec la consommation de drogues et vente de seringues

Types de propositions/remarques	% de réponses
Favoriser/augmenter prévention primaire	29.9%
Position plutôt répressive pour les consommateurs	28.9%
Créer plus de centres de prise en charge/traitement	22.7%
Améliorer la collaboration entre professionnels	18.6%
Répression du trafic	13.4%
En faveur échange des seringues	12.4%
Améliorer la réinsertion des consommateurs de drogue	8.2%
Libéralisation des drogues	7.2%
Problème lié au retour des seringues	7.2%
Image négative auprès de la clientèle	5.2%
Problème méthadone/seringues	2.1%

C'est donc l'accent sur la prévention primaire qui est le plus souvent cité par les pharmaciens ayant répondu à cette question. Cette proposition est suivie de près par des propositions allant dans le sens d'une répression accrue des consommateurs de drogue. Si l'on additionne les quatre types de propositions allant dans le sens de la prévention tertiaire (créer plus de centres de prise en charge, améliorer la collaboration, améliorer la réinsertion et être en faveur de l'échange des seringues), cette tendance disparaît alors nettement au profit de la prévention tertiaire. La répression du trafic est une mesure relativement fréquemment citée.

### **III.8 Conclusions**

Dans l'ensemble, les pharmaciens du Canton de Vaud semblent favorable à une approche de réduction des risques et se considèrent comme des acteurs importants dans ce contexte. Si d'une part ils sont favorables à une intensification de la prévention primaire, une majorité d'entre eux propose d'intensifier les approches de type prévention tertiaire (créer plus de centres de prise en charge, améliorer la collaboration entre professionnels, améliorer la réinsertion et favoriser la distribution/échange des seringues).

Si le nombre de seringues vendues par mois dans le Canton de Vaud est six fois plus grand en 1994 qu'en 1991, celui-ci (13'627) reste insuffisant par rapport à une population de consommateurs de drogue estimée à environ 2'500. Il serait important de mieux connaître les pratiques des consommateurs de drogue relatives à la réutilisation des seringues, l'approvisionnement dans d'autres cantons ou dans d'autres endroits que les pharmacies. Le taux de partage des seringues durant les 6 derniers mois restant très élevé en comparaison avec le reste de la Suisse, il est indispensable d'accroître encore l'accès aux seringues stériles afin de réduire rapidement ce type de pratique à risque de transmission du VIH.

#### **IV. Conclusions et pistes de travail**

Anne Dentan, Geneviève Ziegler, REL'IER

Au terme de cette enquête, nous aimerions reprendre quelques uns des éléments importants mis en évidence pour formuler des propositions d'avenir car la situation reste préoccupante.

##### **IV.1 Vente de seringues**

L'analyse des résultats nous permet d'avancer le chiffre de **13'627 seringues** vendues **par mois** dans les pharmacies du Canton de Vaud, soit six fois plus qu'en 1991.

Par rapport à l'enquête de 1991, 20 pharmacies supplémentaires disent vendre du matériel d'injection aux consommateurs de drogue.

L'attitude générale relative à la vente de seringues reste nuancée:

- Une proportion plus faible de pharmacies refuse la vente si le nombre correspondant de seringues usagées n'est pas rendu (exigence de l'échange).
- Environ 20 % des pharmacies qui vendent du matériel d'injection disent accepter de le faire tout en étant contre le principe de la vente libre.

Ces constats montrent une évolution positive dans une optique de réduction des risques face aux consommateurs de drogue mais il nous semble néanmoins nécessaire de poursuivre sur cette voie, et ceci de façon urgente, par une meilleure information et sensibilisation des pharmaciens.

A titre d'indication, on estime aujourd'hui à 2'000-2'500 le nombre de personnes qui s'injectent des produits dans le Canton de Vaud (la police a des estimations encore supérieures), avec une moyenne de vente quotidienne évaluée à 454 seringues par jour.

Comparativement avec d'autres régions de Suisse, la situation dans le Canton de Vaud reste donc préoccupante si l'on se réfère au **taux de partage de seringues** ainsi qu'au **taux de séropositivité** dans la population qui nous intéresse ici, (Voir p.4 tableau 6 du rapport.)

Un autre constat est à relever: les pharmacies qui vendent le plus grand nombre de seringues se sentent plus à l'aise face à leur clientèle; ils ne développent pas particulièrement de sentiments d'insécurité ou de peur, y compris durant les périodes de garde.

#### **IV.2 Méthadone**

Plus de la moitié des pharmacies qui ont répondu au questionnaire distribuent de la méthadone (66,5%) à un nombre variable d'usagers (entre 1 et 24 ). Certaines pharmacies se sont fixées des "quotas" ,à savoir un nombre de cures limites qu'elles ne veulent pas dépasser à cause des difficultés pratiques que cela pose (disponibilité, mélange de clientèle, temps à disposition, etc.)

Signalons aussi qu'à la suite de cette enquête, un certain nombre de pharmaciens de Lausanne, ainsi que de l'Ouest lausannois ont été rencontrés individuellement (en particulier ceux qui le souhaitaient dans le questionnaire) pour discuter en profondeur les problèmes évoqués et imaginer des collaborations au plan local sur la question de la méthadone ou/et sur la vente de seringues.

Les résultats de ces entretiens complémentaires vont dans le même sens que ceux de l'enquête. Confrontés à de nombreux problèmes éthiques et pratiques liés à la remise de méthadone, plusieurs pharmaciens souhaitent aborder entre confrères leurs expériences et améliorer leur collaboration avec les médecins.

Enfin, aux dires de certains de nos interlocuteurs, **un travail en réseau** (médecin, pharmacien, travailleur social) est prioritaire dans les programmes méthadone.

#### **IV.3 Formation, information**

Les travailleurs sociaux venant interroger les pharmaciens ont généralement été très bien reçus. Les interlocuteurs ont manifesté leur soulagement: "Nous n'avons jamais pu en parler, vous êtes les premiers qui viennent nous trouver pour parler à bâtons rompus de nos problèmes".

Il apparaît ainsi que les pharmaciens assument ici une tâche difficile pour laquelle ils se sentent souvent peu préparés. La solitude joue certes un grand rôle, mais il nous semble avant tout que ces professionnels ont besoin de pouvoir échanger à plusieurs niveaux:

- Celui des sentiments contradictoires et des problèmes éthiques soulevés.
- Celui des connaissances pour maîtriser la problématique de la dépendance et du Sida.
- Celui de la relation avec la clientèle, pour réagir avec pertinence et gérer les différentes clientèles.

Nous relevons aussi que la majorité des pharmaciens a exprimé le souhait de pouvoir **collaborer** avec d'autres pharmaciens, de **s'informer**, voire de **se former**. Le même souhait de collaboration est exprimé par rapport aux médecins et aux travailleurs sociaux concernés par la dépendance.

Cette préoccupation a déjà porté ses fruits puisque dans le domaine des collaborations concrètes, diverses tentatives sont à signaler. A Morges et à Yverdon en particulier, des groupes de travail interdisciplinaires se sont constitués avec la participation de pharmaciens pour mettre sur pied des actions (projets d'accueil pour toxicomanes) au plan régional.

#### **IV.4 Propositions concrètes**

Vu l'accueil favorable réservé à cette enquête, il serait utile et nécessaire de **réunir** les pharmaciens qui le désirent pour leur communiquer les résultats complets de cette enquête et prendre en compte leurs réactions.

Il s'agirait en effet de s'appuyer sur les **constats**, pour déboucher sur un **diagnostic** des problèmes auquel la majorité pourrait souscrire. Cela nous paraît une condition indispensable permettant de développer des actions pertinentes dans le futur.

Cette étape est programmée pour le mois de novembre 94, en concertation avec la pharmacienne cantonale, par le biais d'une demie journée de réflexion sur "toxicomanies et pharmaciens"



La **constitution d'un groupe de travail** élaborant des objectifs prioritaires nous semblerait judicieuse. On pourrait imaginer également un travail décentralisé dans le Canton avec des groupes de pharmaciens intéressés regroupés par régions.

A titre d'exemple, nous pouvons faire un parallèle avec tout le travail entrepris dans le cadre du PPMT (Programme de prévention et perfectionnement des médecins dans le domaine de la toxicomanie) qui a permis en moins de deux ans de compléter et de diversifier l'offre des traitements à la méthadone parmi les médecins.

Dans une perspective de réductions des risques, le **travail en réseau**, considéré comme indispensable par beaucoup d'intervenants permettrait de renforcer la concertation à deux niveaux:

- Sur le terrain, entre professionnels de disciplines différentes ( comme c'est le cas à Lausanne, Morges, Renens, Yverdon).
- Au plan politique dans les commissions communales, régionales ou cantonales.

**Références**

Fontannaz AS, Martin J, van Melle G. Vente de seringues à des toxicomanes dans les pharmacies vaudoises. *Méd et Hyg* 51, 458-464, 1993.

Martin J, Emery G, Fontannaz AS. Prise en charge en réseau de la toxicomanie. *Journal suisse de pharmacie* 19, 585-587, 1993

Malatesta D, Joye D. Les pharmacies genevoises et la prévention du sida chez les consommateurs de drogues. IREC-DA. Mai 1993.

Cattaneo M, Dubois-Arber F, Leuthold A, Paccaud F. Evaluation des mesures de la Confédération destinées à réduire les problèmes liés à la toxicomanie: Phase I. Bilan initial 1991-1992. Lausanne: IUMSP, 1993.

André G, Bleeker M. Approche de la prévention du sida en milieu nocturne. Association du Relais. Morges, 1993.

## **Annexe I**

### **Questionnaire de l'enquête**



**Q1 Vendez-vous des seringues à insuline à des personnes qui s'injectent des drogues ?**

- Oui .....
- Non .....
- Ne veut pas répondre.....

**Q2 Quelles difficultés ou réticences vous posent la vente de seringues à insuline ? (plusieurs réponses possibles)**

- Manque de temps.....  21
- Risque de contamination.....  22
- Peur de la criminalité.....  23
- Gêne pour les autres clients.....  24
- Gêne face aux toxicomanes.....  25
- Plusieurs demandes de la même personne.....  26
- Manque de personnel.....  27
- Problème de stockage des seringues usagées....  28
- Aucune.....  29
- Autres (préciser)..... 2S
- Ne veut pas répondre.....  299

**Q3 Si vous vendez/distribuez des seringues à insuline aux toxicomanes quelle est la: (si vous n'en vendez pas ⇒ aller à la question 10)**

- Estimation de la **quantité mensuelle** moyenne de seringues à insuline distribuées/vendues durant les 3 derniers mois de 1993 (à l'exception des boîtes de 100 pièces vendues aux diabétiques) ..... [ ] 31
- Proportion estimée pour les toxicomanes..... [ ]% 32
- Estimation de la **quantité mensuelle** moyenne de boîtes flash (sur les 3 derniers mois de 1993) ..... [ ] 33

**Q4 Sous quelles modalités commercialisez-vous les seringues à insuline pour les toxicomanes?**

- 4.1. Vente: Prix seringue à insuline (FrS). ..... [ ] 411
- Prix boîte flash (FrS) ..... [ ] 412
- 4.2. Echange: (si les seringues usagées sont retournées) Toujours gratuite (seringue neuve).
- Parfois gratuite (seringue neuve)....  42
- Payante (seringue neuve) .....
- Autres (préciser)..... 42S
- 4.3. Avec la(les) seringue(s) à insuline, ajoutez-vous:
- |                    | Gratuit                  | Payant                   | Non                      |     |
|--------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-----|
| Ascorbine.....     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 431 |
| Tampon alcool..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 432 |
| Tampon sec.....    | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 433 |
| Crème.....         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 434 |
| Préservatif.....   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 435 |

**Q5 En moyenne, combien de toxicomanes viennent par jour se procurer des seringues ?**

[ \_\_\_\_\_ ]

**Q6 Actuellement combien de personnes prennent leur méthadone dans votre pharmacie ?**

[ \_\_\_\_\_ ]

**Q7 Quelle est votre attitude concernant l'échange des seringues ? (une seule réponse)**

Je ne me préoccupe pas de demander la seringue usagée, mais l'accepte si le toxicomane me la remet...

Je recommande clairement l'échange .....

Je refuse la vente si un nombre correspondant de seringues usagées n'est pas rendu .....

**Q8 Estimez-vous être suffisamment équipé et préparé pour délivrer un message de prévention VIH (spécialement aux toxicomanes)?**

Oui.....  81

Non.....  **Si non, quels seraient vos besoins ? (plusieurs réponses)**

Information écrite adaptée et destinée à cette clientèle ...  82

Formation personnelle .....  83

Formation des collaborateurs .....  84

Liste d'adresses utiles .....  85

Autres (préciser)..... 85

**Q9 Est-il fréquent que vous, respectivement vos collaborateurs concernés, ayez des conversations (à visée préventive, de conseil ou d'encadrement) avec les acheteurs d'allure toxicomane ? (une seule réponse)**

Vous-même

Vos collaborateurs

Jamais .....  .....

Rarement.....  .....

Dans la plupart des cas .....  .....

91

92

**Q10 Quelle est alors la durée habituelle de ces entretiens ?**

[ \_\_\_\_\_ ] en minutes

**Q11 Si vous observez des variations de la vente des seringues pouvez vous spécifier quand vous en vendez le plus:**

La période en heures de la journée ..... [ \_\_\_\_\_ ] (p. ex de 8-10 heures)

Le jour de la semaine ..... [ \_\_\_\_\_ ] (p. ex le mardi)

Durant les gardes ..... [ \_\_\_\_\_ ] (p.ex la nuit)

Pas de variation.....

**Q12 Estimez vous indispensable qu'une pharmacie de garde tienne toujours à disposition du matériel d'injection?**

Oui  12 Non  Si non pourquoi..... 12S

**Q13 En général, quelle est votre attitude par rapport au principe de la vente libre de seringues en pharmacie, compte tenu du risque de contamination SIDA ? (une seule réponse)**

Je suis d'accord avec le principe de la vente libre de seringues en pharmacie .....

Je trouve qu'on devrait faire plus (par exemple distribution gratuite de seringues stériles) .....

Je suis contre mais j'accepte néanmoins de vendre des seringues dans mon officine.....

Je suis contre et je refuse, pour des questions de principe, de vendre des seringues.....

Commentaires éventuels.....

**Q14 Imaginez-vous que d'autres professionnels ou organisations puissent distribuer le matériel d'injection ?**

Non .....  141

Oui .....  Si oui lesquels ? (plusieurs réponses)

Médecins .....  142

Infirmiers .....  143

Droguistes .....  144

Travailleurs sociaux .....  145

Bus .....  146

Automates .....  147

Supermarchés .....  148

Autres (préciser) ..... 14S

**Q15 Quel est votre souhait le plus important à ce jour, concernant cette problématique ?**

.....  
 .....  
 .....  
 .....

En vous remerciant encore de votre précieuse collaboration

**Désiriez vous rencontrer un des collaborateurs du REL' AIDS** Oui

Non





## **Annexe II**

### **Réponses des pharmaciens à la question relative à leurs souhaits**



Encadrement plus important avec possibilités de réinsertion beaucoup plus positives pour les encourager et les motiver

Le problème de l'agressivité de certains toxicomanes est une question relationnelle à tenter de résoudre

Que tout le monde fasse preuve de fermeté vis-à-vis des toxicomanes. La mansuétude, le dialogue compréhensif, le laxisme n'amènent à rien avec ces gens, dont le but premier est souvent de profiter à 100% de tout nouveau système

Sortir les toxicomanes des pharmacies, c'est leur donner les moyens de s'approvisionner en toutes sortes de médicaments. Et d'apprendre à connaître les lieux. De plus les personnes âgées sont parfois choquées d'être en présence d'eux. Collaborer aux programmes méthadone

Mon village semble relativement épargné. La demande se fait probablement en ville

On hérite actuellement d'une politique trop laxiste, il aurait fallu appliquer des mesures draconiennes surtout contre les trafiquants. Et leurs complices à tous les niveaux. Manque de structures d'accueil pour désintoxication

Que cette distribution se fasse dans un local approprié (polyclinique p ex.) où les toxicomanes peuvent se faire l'injection dans des conditions optimales en ayant du personnel médical à proximité

Peut-être la libération de la drogue, ainsi les dealers ne chercheraient plus les nouveaux clients, surtout dans les écoles

Nous délivrons régulièrement des seringues à des personnes sous traitement méthadone, sont-ce des dealers ou les tests au cabinet médical qui laissent à désirer (réponse souhaitée!!)

Idéalement qu'il n'y ait plus de nouveaux toxicomanes

Que les facilités accordées aux personnes dépendantes ne débouchent pas sur une banalisation du phénomène et ne soient pas une invitation pour les personnes saines de suivre le même chemin

Continuer l'information et la prévention auprès des jeunes. Créer des centres d'accueil et de soins pour les toxicomanes avec du personnel médical, ou social, qualifié

Que l'on crée des centres spécialisés où l'on distribue des seringues aux toxicomanes

Il est difficile d'avoir un souhait, tant ce problème paraît insoluble tant que l'on ne pourra pas s'attaquer aux trafiquants et surtout à ceux qui sont derrière

Consacrer les efforts à ceux qui veulent vraiment s'en sortir (1%!) De toute façon guérir de la toxicomanie ne résout pas le mal-être. Ma devise marche ou crève, mais sois là lorsqu'on crie vraiment à l'aide. La toxicomanie a toujours existé, alors ne rêvons pas

Distribution des seringues et matériel d'injection dans des centres spécialisés. Mise sur fiches des toxicomanes pour des questions de sécurité et faciliter la lutte contre les dealers, etc.

Il faut traiter le problème de la drogue et les drogues avec plus de fermeté. Une pratique laxiste est inefficace et dangereuse à la longue

Je refuse d'être le complice et de vendre un "instrument" encourageant la consommation tant qu'il n'y aura pas un encadrement médical et social rigoureux

La solution miracle n'existe malheureusement pas

Que l'on distribue des drogues sous contrôle médical et étatique

Une information aussi complète que possible aux jeunes (futurs acheteurs de seringues malheureusement) dans les écoles

Une plus grande sévérité dans les cas de gros trafiquants, prévention accrue pour les jeunes (enfants en scolarité obligatoire)

Distribution de seringues par les hôpitaux

Difficile. Je pense qu'il vaudrait mieux les sevrer d'un jour à l'autre malgré les difficultés

Libérer la drogue ne résoudra pas le problème de la drogue. Créer davantage de centres de soins pour aider les gens et les faire sortir de l'impasse le plus vite possible

Développer l'encadrement social de ces personnes pour tenter de les sortir du milieu toxicomane

Qu'on libéralise le plus possible la distribution de seringues et aiguilles stériles et que les distributeurs puissent les donner gratuitement aux drogués, donc les recevoir gratuitement (prise en charge éventuellement du canton ou de l'état)

La prévention au niveau des enfants - ne pas rejeter ceux qui sont plongés dans la drogue

Impossible au coup d'oeil de distinguer le toxicomane du malade. Ces jeunes si bien mis, si distingués qui cherchent des seringues, apparemment en parfaite santé, toxicomanes, dealers ???

Que le toxicomane sache qu'il est possible d'obtenir des seringues en pharmacie, mais que cela n'est pas une obligation pour la pharmacie d'en délivrer

Mesures sans pitié pour les dealers

Que les toxicomanes utilisent du matériel propre et qu'ils viennent se le procurer sans réticences

Ne pas libéraliser le marché de la drogue, ne pas distribuer l'héroïne gratuitement

Plus de sévérité, du travail ou formation pour tout le monde

Consacrer de l'argent à informer enfants, parents pour prévenir. Nous offrir un matériel à distribuer aux parents, toxicomanes, etc...

Ne plus entendre qu'un pharmacien refuse encore de distribuer des seringues, que chacun se responsabilise

Aborder le problème de manière professionnelle

Que l'échange de seringues devienne plus important et que le risque de contamination du sida diminue

Arriver à responsabiliser les toxicomanes ou autre population à risque par un dialogue constant (travailleurs sociaux)

Arrêter la progression de la maladie sans stimuler la consommation des drogues! Trouver des occupations et du travail pour les personnes qui tombent dans la drogue et ouvrir les yeux et le coeur des politiciens ou gouverneurs d'ici et d'ailleurs

Trouver le langage pour communiquer une idée de prévention chez les plus jeunes, commencer avant

Que la prévention continue à ce rythme, voir se renforce. Que la récupération des seringues usagées soit plus performantes et que les toxicomanes soient plus disciplinés à ce sujet

Freiner arrivée de la drogue par des moyens juridiques, policiers, que chacun s'occupe, s'intéresse aux jeunes avec lesquels il est directement en contact (parents, oncles, tantes, cousins, parrains....)

C'est uniquement une mesure d'hygiène, n'a aucun effet préventif des toxicomanies

Une prise en charge plus importante des toxicomanes par des gens qualifiés qui seraient à même de mieux gérer la distribution des seringues (et même les drogues elles-mêmes dans certains cas)

Que l'échange soit pratique que dans les pharmacies (ou autres) et non entre eux

Avoir un centre de coordination pour les toxicomanes

Qu'on ne tombe pas dans la facilité et la libéralisation. Le toxicomane a besoin d'un encadrement précis

Avoir un centre spécialisé où la distribution de seringues de méthadone et de soins pourrait se faire (centralisation pour un meilleur contrôle)

Arriver à des solutions de libéralisation sous contrôle médical

Que les toxicomanes prennent conscience de leur état et de leur responsabilité

Que l'on puisse distribuer avec les seringues une petite carte (format de poche) avec les adresses des centres pour toxicomanes à proximité

Pour moi, la vente de seringues à un toxicomane n'a de sens que si l'on peut entamer une relation à but thérapeutique avec lui. Je ne vois pas mon rôle comme encouragement à l'injection de drogues illégales

Que la drogue devienne plus difficile à acquérir et qu'il y ait une réelle prévention à l'école

Ne pas favoriser plus l'usage des drogues. La vente des seringues est une limite à ne pas dépasser. L'usage des stupéfiants est un délit. Les personnes prenant de la méthadone devraient être mieux réparties entre les pharmacies (à organiser)

Création d'un endroit d'accueil (point de chute), peur d'une dépénalisation de la drogue

Une bonne collaboration entre les différents secteurs intéressés

Arriver à une réelle prévention et à un arrêt de l'expansion du sida par une meilleure information

Expulser immédiatement tout étranger vendant de la drogue, préserver nos enfants de ce danger en luttant efficacement contre toute libéralisation, soutenir l'initiative "Jeunesse sans drogues", à quand les rues jonchées de seringues, pensez aux gosses

Je suis pour une vente ou distribution libre, mais dans des endroits appropriés, non publics, pour préserver autant l'intimité du toxicomane que celle de quelque autre patient (vends seulement pendant les gardes 120 pièces sur une semaine...)

Que les jeunes cessent de s'injecter des drogues dures! Et que l'on expulse de la Suisse tout réfugié politique(!) faisant du trafic de drogue!

Pouvoir proposer des médecins ou des institutions prenant en charge des traitements de toxicomanes

La découverte d'un vaccin contre le virus du sida ou d'une molécule vraiment active

L'ouverture de centres où un médecin, une infirmière, des travailleurs sociaux prennent en charge les toxicomanes, les séropositifs. Un travail accru de prévention

Que toutes les pharmacies ou autres ne donnent les seringues uniquement que lorsque les anciennes sont récupérées. Dans les cages d'escaliers de certains immeubles du quartier, des personnes ont trouvés des seringues usagées, cela ne devrait pas se produire

Nous sommes rarement confrontés à ce problème ici, mais je pense qu'une bonne information ainsi qu'un soutien de la part des pharmaciens est toujours souhaitable. Les sets flash devraient être gratuits

Trouver de toute urgence d'autres méthodes de désintoxication. L'administration de la drogue et des seringues sur un plateau ne va jamais rayer ni la toxicomanie, ni le sida

Améliorer la prévention

Supprimer les vols et la délinquance (je suis favorable à une distribution sous contrôle médical d'héroïne, etc.)

Renforcement de la prévention (association de parents d'élèves = ape), collaboration accrue avec les médecins

Politique plus efficace au trafic en gros, diminuer les points de vente, information accrue auprès de la population (que fait-on des flacons de méthadone le week-end...)

Souhait d'une politique plus active et ciblée sur le gros trafic, moins de démission des parents

Organisation d'un travail social + équipe médicale = centralisation. Pour ceux qui ont suivi une cure de désintoxication = prévenir la rechute par un support social = remplacer les pulsions vers la drogue vers une autre passion

Prévention accrue au niveau des 12-13 ans

Favoriser l'accès aux sports

Le système actuel est satisfaisant

Que le canton se mouille un peu plus, centres de distribution de seringues, bus, locaux adaptés aux demandes des toxicomanes (Fixraum)

Intensifier l'aspect de prévention au niveau des écoles + parents, qu'on serre la vis par rapport aux producteurs

Plus de prévention à l'école (films, reportages...). Développer des centres pour toxicomanes avec idée de réinsertion

Répondre aux besoins des jeunes d'une autre manière. Favoriser les intérêts et les passions chez les jeunes

Collaboration police en relation avec confiscation seringues, politique cantonale cohérente, meilleure collaboration médecin - pharmacien

Augmentation prévention

Mobiliser des énergies positives chez les jeunes (travail, aide, sport, occupation...). Pas l'exclusion

Solution politique au niveau international, renforcer la prévention au niveau enfants + adolescents, police qui ne confisque plus les seringues

Solution pour le sida, prévention plus efficace, collaboration accrue parents, médecins, enseignants...

Informers les jeunes le plus possible

Méthode dure, mettre les toxicomanes devant leur responsabilité, ouverture de centres spécialisés différenciés

Qu'on arrête de bricoler, un poids que tout le monde partage

Curieux de voir les résultats des essais de distribution d'héroïne en Suisse allemande! Mais pas convaincu!

Plus de prévention au niveau jeunesse, plus de surveillance devant les écoles, souhait de trouver un vaccin

Insertion en tenant compte d'une réciprocité de bonne volonté de la part du toxicomane

Un service public ouvert de 8 à 24h (ou 24h sur 24h) qui s'occuperait que des toxicomanes avec personnel qualifié (merci au Relais de vous occuper de ce problème)

Que vous résolviez le problème et nous débarrassiez de cette faune!

Que les pharmacies ne soient pas le seul commerce à vendre des seringues pour des raisons de "cohabitation" avec le reste de notre clientèle. Toxicomanes parfois irascibles semant le désordre dans l'officine, personnes âgées choquées de ce comportement

L'autorité peut stopper ce fléau "drogue" qui détruit la jeunesse, arrêter les trafiquants, les peines plus sévères, surveiller étroitement les écoles, plus propagande antidrogue partout à l'école, dans les familles, entreprises etc.

Je souhaite que l'état soit prêt à créer un nombre suffisant de centres de désintoxication avec du personnel formé afin d'entourer les toxicomanes (psychothérapie, réinsertion...) Je souhaiterais aussi une campagne publicitaire plus efficace pour prévention sida (type GB)

Plus de dialogue avec autres partenaires, moins d'isolement dans nos officines sur ce sujet, formation continue sur ce problème

Supprimer les boîtes flash, l'ascorbine facilite l'injection de la drogue, ce n'est pas notre but. Notre seul but est d'empêcher une infection c'est tout

Créer par exemple des permanences spécifiques à ce problème

Ayant eu quelques cas de méthadone, je me rends compte que ce genre de traitement n'est qu'un oreiller de paresse: des maisons de sevrage seraient à mon avis bien plus efficaces

Insister sur retour de seringue

Distribution personnalisée et avertissement concernant l'élimination des seringues usagées

Le même que le vôtre: que le sida soit vaincu le plus rapidement possible (le seul but vraiment atteignable) quant à la toxicomanie..., j'ai peu d'espoir de la voir disparaître un jour, malheureusement

Ne pas aller plus dans le sens d'une distribution de drogues

Sévir plus fermement auprès des distributeurs/revendeurs non utilisateurs et informer + protéger les adolescents

Trouver un mode de distribution qui implique les pharmacies, légalement mandatées pour la distribution de tout médicament en Suisse. Mon souhait: que les discussions à tous les niveaux impliquent les pharmacies

Plus de collaboration entre pharmacien - médecin et associations sociales telles le "Clodo". Plus d'informations aux pharmaciens pour aiguiller les toxicomanes vers un centre, moins de laxisme de la part de certains médecins, élargissement du champ d'action pour "Clodo"

La guerre à outrance aux revendeurs souvent connus de la police!!!

Que la Confédération prenne conscience de l'étendue du fléau. Moins d'argent à l'armée et plus de fonds pour la santé

Que les toxicomanes comprennent la raison pour laquelle nous reprenons le matériel usagé et qu'ils acceptent cette règle pour le bien de tous

Un centre dans chaque localité qui distribue seringues et méthadone avec suivi médical et psychologique. Nous ne sommes pas formés, n'avons pas le temps de nous occuper des cas sociaux très lourds, à qui adresser en cas de problèmes?

Que les drogués rapportent leurs seringues usagées à la pharmacie

Très nombreux paramètres en jeu, il est difficile de trancher. La pharmacie est aussi un lieu pour la prévention, mais les malades demandent du temps et de l'énergie = il est impossible de concilier les 2 choses dans la structure actuelle

Vu le peu de dialogue et souvent l'agressivité des toxicomanes, je souhaite que la distribution des seringues soit faite par des personnes (travailleurs sociaux) qui peuvent avoir le dialogue de manière plus globale et complète, ce qui est impossible en officine

Information maximale auprès des jeunes à l'entrée du lycée (en 5ème primaire) et auprès des adultes qui eux n'ont pas grandi avec ce problème

Libéralisation contrôlée..., protection de l'enfance. Absolument éviter l'exhibitionnisme public style Platzspitz voire St-Laurent à Lausanne

Que le vaccin soit bientôt trouvé

Créer des centres d'accueil pour toxicomanes. En officine, le pharmacien et son personnel ne disposent pas assez de temps et de disponibilités et de formation pour établir un véritable dialogue avec les toxicomanes, c'est trop délicat pour être traité en marge

Mise en place de centres spécialisés sous la responsabilité de médecins et de travailleurs sociaux. Mettre l'accent sur la récupération du matériel d'injection usagé

Que tout le monde cesse de croire que les pouvoirs politiques cherchent réellement à éliminer le problème de la drogue. N'oubliez pas économiquement parlant ce que rapporte au pays ce trafic. Vos efforts sont admirables mais un peu naïfs, je pense

Prise en charge plus intensive par des médecins et des travailleurs sociaux très spécialisés

Que la consommation aille en diminuant

La distribution de seringues est très importante pour la prévention du sida, mais j'estime que ça devrait être fait dans des cadres appropriés en tenant compte de tous les problèmes liés à la drogue

Dépénaliser la drogue, arrêter de mettre la tête dans le sable et prendre le problème par la base en rendant notre société un peu plus humaine

Une prise de conscience et une information plus précise sur les risques et les dégâts provoqués par la drogue et le sida serait utile chez les adolescents. Mon plus grand souhait serait de voir diminuer le nombre de jeunes qui détruisent leur vie

Créer un centre de distribution de seringues sous surveillance médicale (p.ex. policlinique)

Que l'état s'occupe des drogués en les "ramassant" pour les mettre dans des centres médicaux gardés (sortes d'hôpitaux spéciaux) où ils seraient soignés et où on les réadapterait au travail!

1) sensibiliser davantage la jeunesse des risques encourus 2) encadrement des drogués, réinsertion sociale, encouragement aux activités sportives 3) politique répressive des dealers

Que les traitements à la méthadone auxquels nous participons ne durent pas un dizaine d'années et plus mais au maximum 2 ans

Il s'agit d'un problème de société certes, mais à vouloir trop libéraliser, on tombe dans laxisme certain

En général le client ne veut pas discuter à la pharmacie (souvent entouré d'autres personnes) pour répondre à ses questions, je souhaite qu'il connaisse les adresses nécessaires

Tout mettre en oeuvre pour éviter propagation du sida (distribution de seringues, préservatifs...). Mise en place de centres d'accueils. Homogénéité dans la prise de position de ce problème par les professionnels concernés



## **Annexe III**

### **Association du RELAIS**



# ASSOCIATION DU RELAIS

Grand Rue 82 1110 MORGES Tél. 021/801 76 36 Fax 021/801 86 02

Depuis 1971, l'Association du Relais s'occupe d'adultes, femmes et hommes, en grande difficulté. En majorité chômeurs ou sans-abri, ils sont souvent consommateurs d'alcool ou d'autres produits psychotropes et subissent des situations difficiles qui débouchent sur l'exclusion sociale. Ces personnes sont généralement confiées au Relais par des institutions telles que le Service de protection de la jeunesse, l'Office du tuteur général, la Société vaudoise de patronage, l'Office cantonal antialcoolique, les directeurs de prisons, les juges informateurs et les services sociaux vaudois et confédérés.

Le Relais accueille les personnes qui ont décidé d'améliorer leurs conditions de vie. L'admission est volontaire et les différentes équipes spécialisées du Relais accompagnent l'utilisateur pour qu'il puisse se retrouver, se soigner et recomposer un avenir qui conjugue dignité et intégrité. Au fil des ans, les besoins des personnes en difficulté augmentent et se modifient, les crises sociales et économiques touchent de nouveaux secteurs de la population et les formes d'exclusion se multiplient. Pour cette raison, le Relais adapte constamment ses offres de service aux demandes et besoins des usagers et de la société. Avec diverses institutions et groupements, le Relais veut proposer de nouvelles alternatives, de nouveaux modes de vie et éviter l'exclusion et la stigmatisation.

## PRISE EN CHARGE

### **FOYER RELAIS - MORGES - Tél. 021/802 13 06 - Fax 021/802 13 56**

Accueille des personnes en internat et en postcure. L'admission est volontaire pour l'utilisateur qui désire modifier les comportements à l'origine de ses difficultés et de son exclusion. L'institution et l'utilisateur définissent un contrat commun, basé sur le respect de soi et d'autrui. L'encadrement éducatif appuie l'utilisateur dans sa démarche de réinsertion et de réappropriation de son avenir.

### **ASEMO - LAUSANNE**

#### **(action socio-éducative en milieu ouvert) Tél. 021/648 38 31 - Fax 021/648 38 46**

L'ASEMO accompagne à court et moyen terme des personnes en difficulté qui expriment le désir de changer et de trouver des solutions. L'ASEMO dispose d'un bureau, de studios meublés, ainsi que d'un atelier. Des moments de permanence sont assurés dans des cafés de la place. Le bureau est à disposition des usagers pour organiser des recherches d'emploi ou de logement.

### **RELAIS CONTACT - YVERDON - Tél. 024/21 62 51 - Fax 024/21 62 53**

Le Relais Contact accompagne à court et moyen terme des personnes en difficulté qui expriment le désir de changer et de trouver des solutions. Relais Contact dispose d'un bureau, de studios meublés, ainsi que d'un atelier d'écrivain public. Ces outils de réinsertion sont à disposition des usagers pour organiser des recherches d'emploi ou de logement. En outre, les éducateurs sont ouverts à toute démarche ou création, se déplacent à domicile ou dans les divers cafés de la ville.

### **RELAIS 9 - LAUSANNE - Tél. 021/653 73 01 - Fax 021/653 73 03**

Le Relais 9 offre un soutien psychosocial et pratique aux personnes séropositives ou sidéennes capables de vivre seules mais dont la santé et la situation matérielle sont précaires. Dans ce cadre, il gère également des studios et des appartements.

### **ASSOCIATION ORPHEE - PROVENCE - Tél. 024/73 19 55**

L'Association ORPHEE est une petite structure de soins et d'accueil pour cinq garçons de 16 à 25 ans, aux prises avec des problèmes de toxicomanie notamment. Les thérapies qu'elle met en pratique sont de type psychanalytique. Pour les personnes toxicomanes, elles s'adressent à des sujets sortant d'un sevrage préalable.

**REL'AIDS - Tél. 077/21 95 36 et 077/22 37 36**

Le Rel'aids est un service d'accueil itinérant, de soutien et d'orientation pour les personnes qui désirent discuter sur le sida, la séropositivité, la toxicomanie, tout en respectant l'anonymat. L'équipe d'éducateurs de rue est présente de jour et de nuit dans les lieux publics connus des usagers et se déplace également à domicile. A la demande des communes vaudoises, le Rel'aids se rend sur place pour repérer les besoins et établir des programmes de prévention avec l'appui des personnes concernées localement.

**REL'IER - RENENS - (Relais Informations Et Réseau) - Tél. 021/635 60 75**

Rel'ier est une action de renforcement du réseau de prévention secondaire des toxicomanies. Il a vu le jour début 1994. Complémentaire du travail de rue effectué par le bus Rel'aids, l'action d'information, de mise en réseau et de soutien vise les différents acteurs de la prévention.

Rel'ier s'adresse aux parents, aux associations, aux services, aux entreprises, aux pharmaciens et aux professionnels ou bénévoles actifs dans le domaine de la toxicomanie.

## **LES ATELIERS**

Les ateliers sont des lieux de travail dans lesquels les usagers s'entraînent aux conditions de travail (ponctualité, travail d'équipe, qualité des prestations). Ces différents ateliers sont accessibles aux usagers pour des périodes dont la durée est définie avec les responsables et les éducateurs.

**SERVICE TRAITEUR SAINT-LOUIS - MORGES - Tél. 021/801 78 25**

**BOULANGERIE - LAUSANNE**

**CARROM - RENENS - Tél. 021/635 96 55**

**RENO MEUBLES - LAUSANNE - Tél. 021/648 38 31**

**BROCANTE SAINT-LOUIS OCCASES - MORGES - Tél. 021/801 78 25**

**DEMENAGEMENTS - MORGES - Tél. 021/801 78 25**

**RELAIS-TRAVAIL - MORGES - Tél. 021/801 78 25**

**RELAIS-FORMATION - MORGES - Tél. 021/801 76 36**

**ATELIER LA LICORNE - YVERDON - Tél. 024/24 25 54**

**ECRIVAIN PUBLIC - YVERDON - Tél. 024/21 62 51**